

LICENCIÉS DU CLUB JOUEURS ET DIRIGEANTS

Le renouvellement des licences est dématérialisé.

Tous nos licenciés recevront prochainement un mail de la FFF leur permettant de procéder eux-mêmes au renouvellement de leur licence (le mail peut se trouver dans les indésirables).

Il suffira de suivre les indications : cocher, compléter, joindre éventuellement les pièces demandées, régler la cotisation.

Si vous n'avez pas réglé en ligne par CB merci de déposer la cotisation aux permanences ou à l'adresse ci-dessous : éviter l'espèce. Possibilité de régler en CB au stade.

La demande ne sera validée par le club qu'une fois la cotisation réglée

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les joueurs mineurs si tant est qu'ils aient bien répondu « Non » à toutes les questions du questionnaire de santé spécifique Mineurs.

Pour les joueurs majeurs le certificat médical est valable 3 ans si tant est qu'ils aient bien répondu « Non » à toutes les questions du questionnaire de santé spécifique Majeurs.

Si besoin, merci d'utiliser impérativement le certificat médical FFF (QR Code ci-contre).



PERMANENCES AU STADE JACQUES ANDRIÈS les vendredis 14, 21, 28 juin et 5 et 12 juillet 18 H 00 à 19 H 30

MONTANT DES COTISATIONS

Catégorie	Montant cotisation
Moustiques (- 5 ans)	30 €
U 6 à U 13	50 €
U 14 à U 17	70 €
U 18, U 19, U 20, Seniors et Vétérans	80 €

Nathalie WAELES
06.75.75.46.91
35 rue de la Poterne
59380 BERGUES

bergues.rc.518247@lfhf.fr